-			
Ftats	tinanciers	intermédiaires	non audites

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2023

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du FNB. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à l'adresse www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FINB d'actions mondiales charia Wealthsimple (le « FNB »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du FNB. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du FNB n'ont pas revu les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	30 sept. 2023	31 mars 2023 (Audité)
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	170 728	154 144
Trésorerie et équivalents de trésorerie	436	1 072
Dividendes à recevoir	424	419
Sommes à recevoir pour placements vendus	_	=
Sommes à recevoir pour parts émises		
Total de l'actif	171 588	155 635
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	_	-
Sommes à payer pour parts rachetées	_	_
Sommes à payer au gestionnaire	89	73
Total du passif	89	73
Actif net attribuable aux porteurs de parts	171 499	155 562

Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)

	par part		par se	série	
		31 mars		31 mars	
	30 sept.	2023	30 sept.	2023	
	2023	(Audité)	2023	(Audité)	
Parts en \$ CA	25,98	26,82	171 499	155 562	

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$, sauf les montants par part)

-	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Dividendes	2 220	1 712
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	5	=
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	2 183	(2 759)
Profit (perte) net(te) latent(e)	(7 620)	(14 034)
Autre	26	10
Total des revenus (pertes)	(3 186)	(15 071)
Charges (note 6)		
Frais de gestion	469	340
Intérêts débiteurs	_	1
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	79	68
Frais du comité d'examen indépendant	_	_
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	548	409
Charges absorbées par le gestionnaire	_	
Charges nettes	548	409
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation,		
avant impôt	(3 734)	(15 480)
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	272	230
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	-	_
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		
aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	(4 006)	(15 710)

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)

	par part		par sé	rie
	2023	2022	2023	2022
Parts en \$ CA	(0,64)	(3,16)	(4 006)	(15 710)

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	Parts er	s CA
	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS		
À l'ouverture	155 562	126 731
Augmentation (diminution) de l'actif net		
liée aux activités d'exploitation	(4 006)	(15 710)
Distributions aux porteurs de parts :		
Revenu de placement	(1 552)	(1 163)
Gains en capital		
Total des distributions aux porteurs de parts	(1 552)	(1 163)
Opérations sur les parts :		
Produit de l'émission de parts	21 495	9 608
Réinvestissement des distributions	_	-
Paiements au rachat de parts		
Total des opérations sur les parts	21 495	9 608
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		
aux porteurs de parts	15 937	(7 265)
À la clôture	171 499	119 466
Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :	Par	
Parts en circulation, à l'ouverture	5 800	4 800
Émises	800	400
Réinvestissement des distributions	_	_
Rachetées		
Parts en circulation, à la clôture	6 600	5 200

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$)

	2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable		
aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	(4 006)	(15 710)
Ajustements pour:		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(2 218)	2 750
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur	7 620	14.024
les placements		14 034
Achat de placements	(68 300) 46 288	(53 956)
Produit de la vente et de l'échéance de placements (Augmentation) diminution des sommes à recevoir et	46 288	41 721
autres actifs	(5)	6
Augmentation (diminution) des sommes à payer et	(3)	O
autres passifs	16	4
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités		
d'exploitation	(20 605)	(11 151)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts	21 495	12 264
Paiements au rachat de parts	_	=
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(1 552)	(1 163)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de		
financement	19 943	11 101
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(662)	(50)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	1 072	648
Incidence des fluctuations des taux de change sur la	1 0/2	040
trésorerie et les équivalents de trésorerie	26	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	436	616
•		
Trésorerie	436	616
Équivalents de trésorerie	=	=
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	436	616
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	2 215	1 718
Impôts étrangers payés	272	230
Intérêts reçus	5	_
Intérêts versés	-	1

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 30 septembre 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
3M Co.	États-Unis	Produits industriels	8 409	1 184	1 064
ABB Ltd.	Suisse	Produits industriels	22 260	939	1 004
Les Laboratoires Abbott	États-Unis	Soins de santé	7 961	1 114	1 042
Accenture PLC, cat. A	États-Unis	Technologie de l'information	2 412	877	1 001
Adobe Systems Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	1 154	613	796
Adyen NV	Pays-Bas	Services financiers	271	492	274
Air Liguide SA	France	Matériaux	5 974	1 161	1 367
Air Products and Chemicals Inc.	États-Unis	Matériaux	2 768	1 095	1 061
Alphabet Inc., cat. C	États-Unis	Services de communication	5 306	776	946
AmerisourceBergen Corp.	États-Unis	Soins de santé	4 727	1 203	1 150
Amphenol Corp., cat. A	États-Unis	Technologie de l'information	10 137	1 118	1 151
Apple Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	3 527	691	816
ARC Resources Ltd.	Canada	Énergie	35 629	629	772
ASML Holding NV	Pays-Bas	Technologie de l'information	793	664	635
Astellas Pharma Inc.	Japon	Soins de santé	54 248	1 105	1 019
Auto Trader Group PLC	Royaume-Uni	Services de communication	98 397	1 017	1 003
Automatic Data Processing Inc.	États-Unis	Produits industriels	3 763	1 019	1 224
AvalonBay Communities Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	4 148	1 036	963
Barratt Developments PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	108 017	754	786
Beiersdorf AG	Allemagne	Consommation de base	7 407	1 073	1 295
Best Buy Co. Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	6 992	645	657
BHP Group Ltd.	Australie	Matériaux	22 127	909	854
Boliden AB	Suède	Matériaux	20 215	929	791
Booking Holdings Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	207	744	863
Bridgestone Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	19 317	954	1 020
Bristol-Myers Squibb Co.	États-Únis	Soins de santé	15 517	1 489	1 218
Broadcom Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	752	863	844
Corporation Cameco	Canada	Énergie	13 047	406	703
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Canada	Produits industriels	8 304	1 227	1 221
Canadian Natural Resources Ltd.	Canada	Énergie	9 814	676	862
CBRE Group Inc., cat. A	États-Unis	Biens immobiliers	7 799	752	779
Groupe CGI inc.	Canada	Technologie de l'information	9 554	1 074	1 279
Chevron Corp.	États-Unis	Énergie	4 239	747	966
Church & Dwight Co. Inc.	États-Unis	Consommation de base	9 996	1 118	1 238
Cisco Systems Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	16 135	1 049	1 173
The Clorox Co.	États-Unis	Consommation de base	4819	937	854
The Coca-Cola Co.	États-Unis	Consommation de base	18 217	1 364	1 379
Cochlear Ltd.	Australie	Soins de santé	4 672	944	1 041
Cognizant Technology Solutions Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	11 532	1 000	1 056
ConocoPhillips	États-Unis	Énergie	4 740	598	768
Coterra Energy Inc.	États-Unis	Énergie	20 357	689	744
Croda International PLC	Royaume-Uni	Matériaux	11 701	1 380	949
Crown Castle International Corp. Daito Trust Construction Co. Ltd.	Etats-Unis	Biens immobiliers	6 974	1 355	868
Devon Energy Corp.	Japon Étata Unio	Biens immobiliers	7 104 7 467	977 577	1 014
	États-Unis	Énergie	2 846	577 519	482
Diamondback Energy Inc.	États-Unis	Énergie Consommation discrétionnaire			596
Dollarama inc.	Canada	Matériaux	14 834 7 919	1 209	1 388
DSM-Firmenich AG DuPont de Nemours Inc.	Suisse États-Unis	Matériaux Matériaux	9 750	1 534 941	908 983
	Chine	Services publics	39 013	772	438
ENN Energy Holdings Ltd. EOG Resources Inc.	États-Unis	Services publics Énergie	3 963	515	679
Equinix Inc.	États-Unis	Biens immobiliers	906	837	890
·	États-Unis	Biens immobiliers	11 202	1 019	889
Equity Residential Essex Property Trust Inc.	États-Unis États-Unis	Biens immobiliers	3 170	905	909
Expeditors International of Washington Inc.	États-Unis	Produits industriels	6717	959	1 041
Exxon Mobil Corp.	États-Unis	Énergie	5 724	575	910
FactSet Research Systems Inc.	États-Unis	Services financiers	1 819	887	1 075
Fastenal Co.	États-Unis	Produits industriels	14 288	960	1 075
Ferrari NV	Italie	Consommation discrétionnaire	2 587	741	1 036
Fiserv Inc.	États-Unis	Services financiers	5 984	999	914
Franco-Nevada Corp.	Canada	Services illianciers Matériaux	5 438	1 027	986
Franco-Nevada Corp. FUJIFILM Holdings Corp.	Japon	Technologie de l'information	13 865	1 027	1 088
Garmin Ltd.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	7 541	1 142	1 073
dannin Ltu.	Etats-UIIIS	Consommation discretionnaire	/ 341	1 142	1 0/3

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suits)	1 uys	Jeeleur	uc parts		αυ ψ <i>γ</i>
ACTIONS (suite)	/	-	1 700	000	000
Gartner Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	1 790	830	832
Geberit AG Gilead Sciences Inc.	Suisse États-Unis	Produits industriels Soins de santé	1 754 11 795	1 384 1 204	1 190 1 195
Givaudan SA	Suisse	Matériaux	277	1 391	1 226
GlaxoSmithKline PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	54 287	1 304	1 337
Halliburton Co.	États-Unis	Énergie	12 562	554	688
Hermès International	France	Consommation discrétionnaire	348	664	862
The Hershey Co.	États-Unis	Consommation de base	4 329	1 424	1 171
Hess Corp.	États-Unis	Énergie	3 287	593	680
Hologic Inc.	États-Unis	Soins de santé	8 857	946	831
The Home Depot Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	2 691	1 136	1 099
Honeywell International Inc.	États-Unis	Produits industriels	4 300	1 178	1 074
Illinois Tool Works Inc.	États-Unis	Produits industriels	3 711	995	1 156
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	Canada	Énergie	10 856	564	908
Industria de Diseño Textil SA (Inditex)	Espagne	Consommation discrétionnaire	18 701	720	945
Informa PLC	Royaume-Uni	Services de communication	64 635	626	800
Jack Henry & Associates Inc.	États-Unis	Services financiers	4 697	989	960
Johnson & Johnson	États-Unis	Soins de santé	7 075	1 507	1 490
Kao Corp.	Japon	Consommation de base	25 362	1 539	1 276
Kerry Group PLC, A	Irlande	Consommation de base	9 654	1 441	1 094
Kimberly-Clark Corp.	États-Unis	Consommation de base	7 756	1 421	1 267
Kone OYJ, B	Finlande	Produits industriels	15 169	1 153	867
Kuehne + Nagel International AG	Suisse	Produits industriels	2 569	989	991
Kyocera Corp.	Japon	Technologie de l'information	16 284	1 129	1 119
Linde PLC	Royaume-Uni	Matériaux	2 226	881	1 121
L'Oréal SA	France	Consommation de base	1911	1 015	1 076
Mastercard Inc., cat. A	États-Unis	Services financiers	1 847	915	989
Meiji Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	48 945	1 713	1 648
Merck & Co. Inc.	États-Unis	Soins de santé	8 635	1 093	1 202
Meta Platforms Inc., cat. A	États-Unis États-Unis	Services de communication	1 504 2 094	441 723	610
Microsoft Corp. Mid-America Apartment Communities Inc.	États-Unis	Technologie de l'information Biens immobiliers	2 094 5 634	1 230	894 980
Mondelez International Inc.	États-Unis	Consommation de base	15 340	1 265	1 439
Mondi PLC	Afrique du Sud	Matériaux	44 639	1 228	1 011
Monster Beverage Corp.	États-Unis	Consommation de base	14 378	863	1 029
Moody's Corp.	États-Unis	Services financiers	2 190	903	936
Naver Corp.	Corée du Sud	Services de communication	3 954	1 092	798
NCSOFT Corp.	Corée du Sud	Services de communication	1 956	951	436
Neste Oil OYJ	Finlande	Énergie	14 484	898	666
Nestlé SA, nom.	États-Unis	Consommation de base	10 950	1 698	1 679
News Corp., cat. A	États-Unis	Services de communication	32 547	702	883
Nexon Co. Ltd.	Japon	Services de communication	25 753	702	624
Nike Inc., cat. B	États-Únis	Consommation discrétionnaire	5 628	697	728
Nissan Chemical Industries Ltd.	Japon	Matériaux	16 366	1 047	943
Nitori Holdings Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	6 379	1 110	966
Nitto Denko Corp.	Japon	Matériaux	10 312	920	916
Novartis AG, nom.	Suisse	Soins de santé	11 628	1 326	1 613
Novo Nordisk AS, B	<u>D</u> anemark	Soins de santé	9 600	652	1 187
NVR Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	108	693	871
Old Dominion Freight Line Inc.	États-Unis	Produits industriels	1 901	687	1 052
Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	43 945	1 381	1 142
Orsted AS	Danemark	Services publics	5 708	817	422
Otsuka Holdings Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	23 907	1 090	1 151
Persimmon PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	38 419	1 171	683
Pfizer Inc.	États-Unis	Soins de santé	19 778	1 089	887
Pioneer Natural Resources Co.	États-Unis	Énergie	2 436	623	756
The Procter & Gamble Co.	États-Unis	Consommation de base	7 776	1 437	1 533
Prologis Inc.	États-Unis États Unio	Biens immobiliers	6 165	971	935
Public Storage	États-Unis États Unio	Biens immobiliers	2 932	1 123	1 045
Quest Diagnostics Inc.	États-Unis Poyaumo Uni	Soins de santé Consommation de base	6 333 12 270	1 124	1 043 1 173
Reckitt Benckiser Group PLC RELX PLC	Royaume-Uni Royaume-Uni	Consommation de base Produits industriels	29 411	1 157 1 054	1 1/3
RELX PLC Rio Tinto PLC	Royaume-Uni Royaume-Uni	Produits industriels Matériaux	10 228	946	1 347 873
NIO TIIILO I LO	NOyauille-Ulli	wateridux	10 220	340	0/3

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2023

		2 .	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/	Coût moyen (en milliers	Juste valer (en millier
	Pays	Secteur	de parts	de \$)	de S
ACTIONS (suite)					
Roche Holding AG Genusscheine	États-Unis	Soins de santé	3 472	1 487	1 28
Rollins Inc.	États-Unis	Produits industriels	18 015	826	90
Roper Technologies Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	1 974	1 063	1 29
&P Global Inc.	États-Unis	Services financiers	2 029	978	1 0
amsung Electronics Co. Ltd.	Corée du Sud	Technologie de l'information	15 720	1 049	10
anofi	États-Unis	Soins de santé	8 979	1 133	13
AP AG	Allemagne	Technologie de l'information	5 561	1 005	9
chindler Holding AG, PC	Suisse	Produits industriels	3 783	1 132	10
3 ,	États-Unis	Énergie	8 977	599	7
chlumberger Ltd.		•			
CREEN Holdings Co. Ltd.	Japon	Technologie de l'information	9 562	708	6
ECOM Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	15 046	1 369	13
himano Inc.	Japon	Consommation discrétionnaire	3 563	928	6
hin-Etsu Chemical Co. Ltd.	Japon	Matériaux	21 783	840	8
ika AG	Suisse	Matériaux	2 672	993	9
ngapore Telecommunications Ltd.	Singapour	Services de communication	615 590	1 448	1 4
miths Group PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	36 436	1 013	9
onic Healthcare Ltd.	Australie	Soins de santé	36 367	1 141	g
uncor Énergie Inc.	Canada	Énergie	16 686	651	7
untory Beverage & Food Ltd.	Japon	Consommation de base	21 913	1 074	9
venska Cellulosa AB (SCA), B	Suède	Matériaux	59 913	1 068	11
he Swatch Group AG	Suisse	Consommation discrétionnaire	2 422	936	8
wisscom AG, nom.	Suisse	Services de communication	2 098	1 468	16
ymrise AG	Allemagne	Matériaux	8 742	1 332	11
E Connectivity Ltd.	États-Unis	Technologie de l'information	5 348	990	8
enaris SA	États-Unis	Énergie	34 621	577	7
exas Instruments Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	4 314	976	ç
nomson Reuters Corp.	Canada	Produits industriels	8 241	1 164	13
ourmaline Oil Corp.	Canada	Énergie	11 258	677	7
•	États-Unis	Services de communication	3 580	366	3
ne Trade Desk Inc., cat. A			15 971	1 018	8
rend Micro Inc.	Japon	Technologie de l'information			
Ita Beauty Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	1 273	811	6
nicharm Corp.	Japon	Consommation de base	21 523	1 056	10
nilever PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	18 858	1 302	12
PM-Kymmene OYJ	Finlande	Maţériaux	26 963	1 235	1 2
alero Energy Corp.	États-Unis	Energie	3 856	602	7
sa Inc., cat. A	États-Unis	Services financiers	3 480	980	10
.W. Grainger Inc.	États-Unis	Produits industriels	1 050	763	g
al-Mart Stores Inc.	États-Unis	Consommation de base	6 279	1 133	13
aters Corp.	États-Unis	Soins de santé	2 621	926	g
esfarmers Ltd.	Australie	Consommation discrétionnaire	29 623	1 408	13
eyerhaeuser Co.	États-Unis	Biens immobiliers	21 767	964	g
heaton Precious Metals Corp.	Brésil	Matériaux	13 945	741	7
olters Kluwer NV	Pays-Bas	Produits industriels	7 927	1 044	13
orldline SA	France	Services financiers	15 097	732	5
ikult Hansha Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	25 540	907	8
amaha Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	17 547	879	6
omInfo Technologies Inc.	États-Unis	Services de communication	13 549	622	3
OZO Inc.	Japon	Consommation discrétionnaire	24 495	665	6
	Japon	Consommation discretionnalie	24 490		
tal des actions			-	170 477	170 7
oûts de transaction			-	(125)	474
tal des placements			-	170 352	170 7
ésorerie et équivalents de trésorerie					4
utres éléments d'actif moins le passif					3
ctif net attribuable aux porteurs de parts				_	171 4

% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

APERÇU DU PORTEFEUILLE

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

30 SEPTEMBRE 2023

31 MARS 2023

% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Actions Trésorerie et équivalents de trésorerie Autres éléments d'actif (de passif)	99,6 0,2	Actions	99,1
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2	Trésorerie et placements à court terme	0,7
	0,2	Autres éléments d'actif (de passif)	0,2
·		·	
RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	45,8	États-Unis	33,9
Japon	13,0	Japon	16,2
Suisse	9,0	Royaume-Uni	10,2
Royaume-Uni	7,1	Suisse	8,9
Canada	6,9	Canada	5,9
France	3,0	France	4,0
Autre	2,9	Autre	3,5
Australie	2,5	Pays-Bas	3,3
Allemagne	2,0	Australie	3,1
Finlande	1,6	Allemagne	2,8
Corée du Sud	1,3	Corée du Sud	1,9
Pays-Bas	1,3	Finlande	1,7
Irlande	1,2	Irlande	1,4
Suède	1,1	Danemark	1,2
Danemark	0,9	Suède	1,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2	Trésorerie et placements à court terme	0,7
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2	Autres éléments d'actif (de passif)	0,2
DÉDADTITION OF STORIFILE	O/ DE LA MALEUR LIQUIDATINE	PÉDADTITION OF STODIFILE	O/ DE LA MALEUR LIQUIDATIVE
RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Consommation de base	14,3	Consommation de base	15,7
Soins de santé	13,4	Produits industriels	14,1
Produits industriels	13,0	Soins de santé	13,1
Matériaux	11,7	Consommation discrétionnaire	12,1
Technologie de l'information	11,3	Matériaux	11,9
Consommation discrétionnaire	10,4	Technologie de l'information	10,0
Énergie	8,7	Services de communication	7,4
Biens immobiliers	5,9	Biens immobiliers	5,9
Services de communication	5,8	Énergie	4,8
Services financiers	4,6	Services financiers	3,2
Services publics	0,5	Services publics	0,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2	Trésorerie et placements à court terme	0,7
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2	Autres éléments d'actif (de passif)	0,2

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2023 et 2022 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2023, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date de constitution à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 pour la date de constitution du FNB.

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/NEO Bourse (« la Bourse »).

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et, conjointement, Wealthsimple Inc. et Mackenzie sont les promoteurs du FNB. Mackenzie appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., une filiale de Power Corporation du Canada. Société financière IGM Inc. est également l'actionnaire le plus important de Wealthsimple Inc. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), Information financière intermédiaire, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été établis selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour établir les états financiers annuels audités les plus récents du FNB, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2023. La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 13 novembre 2023.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets — Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du FNB de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du FNB dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du FNB en lien avec ces placements.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets — Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2023.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 — Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement des justes valeurs du FNB.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le FNB et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le FNB n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes ou dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas. à la date ex-dividende ou de distribution.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts de transaction liés au portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets — Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 11.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

k) Modifications comptables futures

Le FNB a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le FNB.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le FNB investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car:

I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;

II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;

III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transmettant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 11 résume les détails des participations des FNB dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

5. Impôts sur le résultat

Le FNB est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujetti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du FNB est en décembre. Le FNB peut être assujetti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du FNB.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation (suite)

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des FNB Mackenzie, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date du prospectus le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui ne sont pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date du prospectus le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques externes et autres en lien avec les opérations sur titres ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et tout impôt applicable, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres impôts, ainsi que toute taxe sur les charges, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB effectués par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais habituellement exigés et les frais réduits sera distribué en trésorerie aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier inscrit dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier inscrit pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 30 septembre 2023 et 2022 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

9. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers: Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2023, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la duration moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la facon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

10. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CKZ	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
СОР	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du FNB et renseignements sur les séries

Date de constitution: 21 avril 2021

Le FNB peut émettre un nombre illimité de parts. Le nombre de parts qui ont été émises et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les parts en \$ CA ont été inscrites à la NEO Bourse sous le symbole WSHR. Le cours de clôture, ou la valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, au 30 septembre 2023 était de 26,05 \$ (26,80 \$ au 31 mars 2023).

Les frais de gestion pour les parts en \$ CA sont de 0,50 %.

Au 30 septembre 2023, la valeur liquidative par part du FNB était de 25,99 \$ (26,82 \$ au 31 mars 2023), et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS était de 25,98 \$ (26,82 \$ au 31 mars 2023).

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

Date d'échéance des pertes autres qu'en capital

Total de	Total de la														
la perte	perte autre	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042
en capital \$	qu'en capital \$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
оп оприсы у	qu on oupitui y	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Τ	т

c) Prêt de titres

Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'était en cours.

d) Commissions

	(\$)
30 septembre 2023	-
30 septembre 2022	_

Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Dow Jones Islamic Market Developed Markets Quality and Low Volatility, ou de tout indice qui le remplace. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de marchés développés mondiaux qui sont conformes à la charia.

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de change.

	30 septembre 2023									
					Incidence sur l'actif net					
Devise	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette*	Renforcemen	t de 5 %	Affaiblissemo	ent de 5 % %		
USD	80 625	362	_	80 987						
JPY	22 302	_	_	22 302						
EUR	18 310	_	_	18 310						
CHF	13 536	_	_	13 536						
GBP	12 200	16	_	12 216						
AUD	4 207	24	_	4 231						
KOR	2 311	_	_	2 311						
SEK	1 909	_	-	1 909						
DKK	1 609	_	_	1 609						
SGD	1 476	_	-	1 476						
HKD	438	_	_	438						
Total	158 923	402	_	159 325						
% de l'actif net	92,7	0,2	-	92,9						
Total de la sensibilité au	ux variations des tau	x de change			(7 966)	(4,6)	7 966	4,6		

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

- 11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)
- e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change (suite)

31 mars 2023

51 IIIdi \$ 2023									
				Incidence sur l'actif net					
Placements (\$)	Trésorerie et placements à Instruments court terme (\$) (\$)		Exposition nette*	Renforcemer	nt de 5 %	Affaiblissemo	ent de 5 % %		
56 481	293	_	56 774						
25 142	34	_	25 176						
22 278	_	_	22 278						
14 983	_	_	14 983						
12 846	36	_	12 882						
4 798	47	_	4 845						
2 888	(49)	-	2 839						
1 884	_	_	1 884						
1 748	_	_	1 748						
1 272	_	-	1 272						
682	_	_	682						
666	_	_	666						
145 668	361	-	146 029						
93,6	0,2	-	93,8						
x variations des tau	x de change			(7 301)	(4,7)	7 301	4,7		
	(\$) 56 481 25 142 22 278 14 983 12 846 4 798 2 888 1 884 1 748 1 272 682 666 145 668 93,6	Placements (\$) placements à court terme (\$) 56 481 293 25 142 34 22 278 - 14 983 - 12 846 36 4 798 47 2 888 (49) 1 884 - 1 272 - 682 - 666 - 145 668 361	Placements (\$) placements acourt terme (\$) Instruments dérivés (\$) 56 481 293 — 25 142 34 — 22 278 — — 14 983 — — 12 846 36 — 4 798 47 — 2 888 (49) — 1 884 — — 1 272 — — 682 — — 666 — — 145 668 361 — 93,6 0,2 —	Placements (\$) placements a court terme (\$) Instruments dérivés (\$) Exposition nette* (\$) 56 481 293 — 56 774 25 142 34 — 25 176 22 278 — — 22 278 14 983 — — 14 983 12 846 36 — 12 882 4 798 47 — 4 845 2 888 (49) — 2 839 1 884 — — 1 748 1 272 — — 1 272 682 — — 682 666 — — 666 145 668 361 — 146 029 93,6 0,2 — 93,8	Placements (\$) placements a court terme (\$) Instruments dérivés (\$) Exposition nette* (\$) Renforcement nette* (\$) 56 481 293 — 56 774 25 142 34 — 25 176 22 278 — — 22 278 14 983 — — 14 983 12 846 36 — 12 882 4 798 47 — 4 845 2 888 (49) — 2 839 1 884 — — 1 884 1 748 — — 1 748 1 272 — — 682 666 — — 682 666 — — 666 145 668 361 — 146 029 93,6 0,2 — 93,8	Placements (\$) Instruments defrivés (\$) Exposition nette* (\$) Renforcement de 5 % 56 481 293 — 56 774 25 142 34 — 25 176 22 278 — — 22 278 14 983 — — 14 983 12 846 36 — 12 882 4 798 47 — 4 845 2 888 (49) — 2 839 1 884 — — 1 884 1 748 — — 1 272 682 — — 682 666 — — 682 666 — — 666 145 668 361 — 146 029 93,6 0,2 — 93,8	Placements (\$) Instruments dérivés (\$) Exposition nette* (\$) Renforcement de 5 % Affaiblissement dérivés (\$) 56 481 293 — 56 774 25 142 34 — 25 176 22 278 — — 22 278 14 983 — — 14 983 12 846 36 — 12 882 4 798 47 — 4 845 2 888 (49) — 2 839 1 884 — — 1 748 1 272 — — 1 272 682 — — 682 666 — — 666 145 668 361 — 146 029 93,6 0,2 — 93,8		

^{*} Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du FNB à l'autre risque de prix.

	Augmentation	de 10 %	Diminution de 10 %		
Incidence sur l'actif net	(\$)	(%)	(\$)	(%)	
30 septembre 2023	17 073	10,0	(17 073)	(10,0)	
31 mars 2023	15 414	9,9	(15 414)	(9,9)	

v. Risque de crédit

Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

		30 septen	nbre 2023		31 mars 2023			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	170 728	_	_	170 728	154 144	_	_	154 144
Total	170 728	_	_	170 728	154 144	-	_	154 144

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

iii. Risque de taux d'intérêt

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2023

NOTES ANNEXES

- 11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)
- g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, le gestionnaire et ses sociétés affiliées n'avaient aucun placement dans le FNB.
- h) Compensation d'actifs et de passifs financiers
 Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.
- i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées
 Au 30 septembre 2023 et au 31 mars 2023, le Fonds ne présentait aucun placement dans des fonds sous-jacents.